COMPTE RENDU DE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du vendredi 6 février 2015

Séance Ordinaire

Sur convocation en date du 29 janvier 2015

<u>Etaient présents</u>: Christophe Cornette, Hubert Fichaux, Laurence Batard, Gérard Dassonneville,

Louis Denis, Luc Saint Machin, Stéphanie Coquerel, Nicole Penet, Jean Pierre

Denaes, Thierry Malpot, Maurice Fayeulle, Fanny Delattre

Absents excusés : Jessica Duponchel, Jessica Sailly, Christophe Gourmez

<u>Rédacteur</u>: Fanny Delattre

Objet de la réunion

- 1. Adoption du compte rendu du 6 décembre 2014
- 2. Elaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics
- 3. Elections départementales des 22 et 29 mars 2015
- 4. CUI: fin de contrat de Mme Thérèse Marie Caron
- 5. Schéma de Mutualisation
- 6. Organisation de l'étape des 4 jours de Dunkerque
- 7. Questions diverses

Point n°1: Adoption du compte rendu du 6 décembre 2014

A l'unanimité, le compte rendu a été adopté sans aucune observation par les membres du conseil.

Point n°2: Elaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE)

M. le Maire donne lecture de la délibération n° 505-14 de la CASO pour modification des statuts.

<u>Point n° 3 : Mise en location et la sous-location de surfaces commerciales propriété de personnes privées (Pépinière commerciale)</u>

M. le Maire donne lecture de la délibération n° 623-14 de la CASO pour modification des statuts.

Point n° 4 : Mention de 2 chemins de randonnée supplémentaires : « le bois d'Ello » et le « Saint-Louis »

M. le Maire donne lecture de la délibération n° 673-14 de la CASO pour modification des statuts.

A l'unanimité, ces trois modifications des statuts sont approuvées.

Point n°5 : Elections départementales des 22 et 29 mars 2015

M. le Maire demande aux membres du conseil présents de remplir le planning des horaires pour les élections.

Point n° 6: Fin de contrat CUI de Mme Thérèse Marie Caron

Mme Laurence BATARD rappelle au conseil les horaires et la situation actuelle de Mme Caron à savoir un contrat CUI (Contrat Unique d'Insertion) de 20h (14h à la cantine et 6 h de ménage) se terminant prochainement. Le conseil discute de diverses propositions (nouveau contrat CUI avec nouvel employé pas forcément formé pour la cantine ou un CDD avec Mme Caron qui a une bonne connaissance du travail et des lieux).Le conseil se pose la question du coût car avec un CUI la commune est subventionnée à la hauteur de 75%.

Mme BATARD propose un CDD (contrat à Durée Déterminé) jusqu'au 31 août de 14h annualisées. Après dialogue avec le conseil, M. le Maire propose de rencontrer Mme Caron pour l'informer du nouveau contrat de travail.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la proposition pour un CDD à Mme Caron.

Point n° 7 : Schéma de mutualisation

Des réunions ont eu lieu ces dernières semaines à la CASO afin de discuter du projet de schéma de mutualisation.

Les communes de la CASO pourraient mutualiser sur divers points :

- le groupement d'achat (pour les enrobés, le sel de déneigement ...)
- -les ressources humaines (accompagnement pour formation...)
- -la gestion des TAP ou NAP (ex diverses activités communes...)

Suite à son compte rendu, diverses questions sont posées par le conseil : si nous adhérons à la mutualisation, comment les dépenses sont-elles réparties ? Peut-on se retirer du schéma de mutualisation si pas rentable pour la commune ?

M. le Maire répond qu'il en prend note afin de poser ces questions à la prochaine réunion pour la mutualisation à la CASO .

Le conseil valide, à l'unanimité, le projet de schéma de mutualisation.

Point n° 8 : les Nouvelles Activités Périscolaire

Dans le projet de mutualisation, les NAP sont un point important pour la CASO; suite à la visite de Melle Peltier (stagiaire en charge de l'organisation des NAP), Mme BATARD nous fait l'exposé du projet mutualisation (sports ou activités possibles dans notre commune).

Une réunion est programmée le mercredi 11 février à 17h30 avec les autres membres des communes du RPI et les enseignantes (possibilité des changements d'horaires et jours de NAP)

Point n°9 : les 4 jours de Dunkerque

Le 8 mai 2015 est programmé le passage des coureurs cycliste à l'occasion des 4 jours de Dunkerque. Différents renseignements nous sont communiqués par la gendarmerie :

- -environ 10 personnes sont à recruter pour la sécurité
- l'horaire du passage de la caravane est à 14h30

Une réunion est prévue le mardi 10 février à 14h30 à la CASO.

Point n° 10 : Courrier de la Trésorerie

M. le Maire donne lecture d'un courrier de la trésorerie concernant une délibération pour les seuils de poursuite.

Point N° 11: Energie

M. le Maire nous fait part d'une adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité et la fourniture de services associés proposée par la FDE 62 (Fédération De l'Energie).

Point n°12 : Convention de Mise à disposition d'un abri de bus

M. le Maire nous fait part de la convention entre la commune de Moringhem et M. DENIS Louis pour la mise à disposition d'une parcelle pour un arrêt abri de bus Par ailleurs, M. DENIS tient à signaler qu'il se dégage de toute responsabilité.

Le conseil accepte, à l'unanimité, la convention.

Point n° 13 : Convention de Mise à disposition d'un hangar pour le matériel communal

M. le Maire donne lecture de la convention entre la commune de Moringhem et Mr DENIS Louis pour la mise à disposition d'un hangar afin de stocker le matériel communal.

Le conseil accepte, à l'unanimité, la convention de mise à disposition du hangar.

Point n°14: Radar pédagogique

La société GROUPAMA propose de mettre à la disposition de la commune un radar pédagogique à partir du lundi 9 février. Le conseil suggère de le positionner au niveau de l'habitation de M. et Mme LIPS Rue Principale.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la mise en place du radar.

Point n°15 : le GEDON-Ondatra

M. le Maire nous fait part de l'assemblée générale du GEDON-Ondata qui aura lieu le lundi 9 février à 18h à la salle des tableaux de l'hôtel de ville de ST OMER.

Point n°16: Ruissellements

M. le Maire nous fait part d'un envoi de mail à Mme NIVON du bureau d'études avec des photos à l'appui du dernier épisode pluvieux. Une réunion est prévue le 12 février à 14h à la CASO .

Suite à la rencontre des différents exploitants agricoles, les travaux sont reportés car les parcelles seraient déjà plantées.

Le conseil demande un engagement écrit et signé pour l'accord du début des travaux en septembre 2015.

Point n°17: Les voisins vigilants

M. le Maire nous informe qu'une réunion se déroulera le 10 février à 19h à Eperlecques pour « les voisins vigilants ».M. GANAYE (titulaire) assistera à la réunion.

Point n°18 : Le Relais

Mr le Maire donne lecture du récapitulatif des différents points de collecte du Relais. A savoir, 28 passages ont été effectués sur la commune pour récolter 1668 kgs.

Point n°19 : Chambre des métiers

M. le Maire nous fait part de la création d'une nouvelle entreprise individuelle dans notre village. Cette entreprise a été créée par Mme PRUVOST Lucie esthéticienne à domicile, son activité a débuté le 1er septembre 2014.

Point n° 20 : Campagne des élections départementales

Une réunion se déroulera le 23 février 2015 de 9h à 10h30 pour un échange sur la campagne des élections départementales.

Point n° 21: Recensement

M. le Maire nous informe de l'avancée du recensement. Par ailleurs, Marion souhaite remercier les habitants du village en mettant un petit mot dans le prochain bulletin.

Questions diverses:

-Raticides:

M. FICHAUX Hubert nous informe qu'un certain nombre d'habitants du village réclame la mise à disposition de produits raticides en mairie. Cette opération a un coût pour la commune. Suite à une discussion, les membres du conseil proposent de mettre des cages avec raticides dans certains coins du village. Le conseil demande le coût de cette opération, M. FICHAUX fait des devis.

-Eglise de Moringhem

Mme PENET Nicole nous informe d'un problème au tableau d'affichage à l'Eglise de Moringhem (charnière cassée). M. le Maire propose d'aller la remplacer prochainement.

-Commission Fêtes et cérémonies

M. FICHAUX Hubert nous résume les différents points de la réunion de commission qui s'est déroulée le 27 janvier 2015 : bon retour pour les colis des ainés plus festifs,

La date du repas des ainés sera le dimanche 10 mai au lieu du 8 mai cause course cycliste des 4 jours de Dunkerque, plusieurs propositions ont été présentées.

Une rencontre avec les nouveaux habitants et les nouveaux nés aura lieu au vœux (un cadeau serait offert le jour des vœux à définir)

Une remise du diplôme pour la médaille du travail (le 8 mai pendant le verre de l'amitié).

Le conseil accepte, à l'unanimité, les différentes propositions de la commission fêtes et cérémonies.

La prochaine réunion de conseil municipal aura lieu le 20 mars 2015 à 19h (reportée au 10 avril).